

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 mars à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Saint Sylvestre, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique TERRANA, Maire

Date de la convocation : 26 février 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres absents excusés : 3

Nombre de membres votants : 13

Présents : Mme Angélique TERRANA, M. Bernard GIBAUD, Benjamin COLLIN, Mme Géraldyne MORELL-BONNEAU, Mme Marie-Claire VASSEUR, M. Yves LACROIX, Mme Mireille KIEFFER, M. Frédéric MORA, M. Raymond FAURE, Mme Sophie BOUSSAROQUE-BERLAND, M. Nicolas FERMOND.

Absents et excusés : Mme Sabine RICHEN, M. Frédéric ROUMILHAC, (procuration à M. Bernard GIBAUD), M. Jérôme BERLAND (procuration à Mme Sophie BOUSSAROQUE-BERLAND)

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 2 février 2024

Nomination du secrétaire de séance :Géraldyne BONNEAU

### **ORDRE DU JOUR**

- Décisions du maire en vertu de ses délégations ;
- Participation aux frais de fonctionnement classe ULIS ;
- Demande de subvention pour l'AS du collège d'Ambazac ;
- Questions diverses.

### **Décisions du maire en vertu de ses délégations**

- Remplacement filtres de la VMC double flux du restaurant scolaire : 1 204 €

### **Participation aux frais de fonctionnement classe ULIS**

Deux élèves de Saint-Sylvestre sont inscrits en classe ULIS à Rilhac-Rancon

La commune de Rilhac-Rancon nous demande de bien vouloir participer aux frais de fonctionnement qui s'élèvent à 898.22 € par enfant.

ACCEPTE à l'unanimité

### **DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'AS DU COLLEGE D'AMBAZAC**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une équipe de six élèves du collège Jean Moulin d'Ambazac dont un de Saint-Sylvestre s'est qualifiée pour participer au championnat de France UNSS de cross qui se déroulera à Dol de Bretagne du 19 au 20 mars 2024.

Une subvention exceptionnelle à l'association sportive pour pouvoir faire face au transport de ce déplacement (environ 1 000 €) nous est demandée.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association sportive à l'occasion du championnat de France UNSS de cross des 19 et 20 mars 2024.

### **DEPART CHEMINS PDIPR**

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité dit que :

- Le départ des chemins PDIPR dit « le chemin des Moines de Grandmont » et « le chemin des Carriers » se fera sur la place de la salle polyvalente.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire demande qui souhaiterait participer aux entretiens d'embauche pour le recrutement d'une secrétaire de mairie.

Les jours et heures seront communiqués la semaine prochaine.